

L'Association GRIM spécialisée dans l'accompagnement du handicap psychique, et présente depuis 1987 sur le département du Rhône et la Métropole, recherche pour son service de Protection du Territoire Rhône, un nouveau collaborateur afin d'améliorer la qualité de son accompagnement, particulièrement lors du premier contact avec les majeurs protégés.

Dans cette optique, nous recrutons :

**Un(e) délégué(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
Référént « Ouverture des mesures de protection »**

SON CONTRAT : CDI temps plein

SON SECTEUR D'INTERVENTION : Métropole de Lyon et communes limitrophes

SES MISSIONS :

- Assurer l'ouverture des mesures de protection dans le cadre défini par GRIM et dans le respect des règles établies dans la documentation qualité,
- Mettre en place les 1ers liens avec le majeur protégé et représenter l'Association,
- Assurer l'ouverture des droits,
- Assurer la réalisation de l'inventaire de patrimoine dans les délais impartis,
- Assurer la transmission du dossier au MJPM définitif, en lien avec l'assistante.

SON PROFIL :


- De formation niveau III : Assistant social, CESF, éducateur spécialisé ou Juriste,
- 3 ans d'expérience minimum,
- Le CNC est demandé (certificat national de compétence mention MJPM).

SES QUALITES :

- Travail en équipe pluridisciplinaire,
- Autonomie,
- Rigueur
- Force de proposition.

SA REMUNERATION : (Selon expérience et convention collective 1966 – grille 434)

- Débutant : 1766 euros brut
- Jusqu'à 5 ans d'expérience : 2046 euros brut
- Les horaires sont individualisés – congés supplémentaires et RTT

 CV et LM à envoyer à :

**Mme Ruiz Roxane – Chef de service
Association GRIM – Pôle Protection
317 rue Garibaldi - 69007 LYON**

Mail : rruiz@grim69.org

(Merci de ne pas téléphoner).